



Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO #624-2019

Règlement remplaçant le règlement #506-2011 et le #610-2018 visant à réduire la limite de vitesse de certains chemins de la Municipalité

Lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2019, le Conseil municipal a adopté le règlement # 624-2019.

Ledit règlement # 624-2019 entre en vigueur conformément à la Loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

Donné à Sainte-Béatrix, ce treizième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-neuf.

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Cossette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le treizième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-neuf (12.11.2019)

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12^e jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-neuf (12.11.2019).

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim